

PLAN DE RELANCE COVID-19 TAEKWONDO QUÉBEC



SCÉNARIO Code Couleur
Voir prochaine page

PHASE 1
REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS À L'EXTÉRIEUR (25 personnes maximum) (Contacts bref permis en zone jaune, distanciation et sans contact en zone orange et rouge)
11 juin 2021

PHASE 2
REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS À L'INTÉRIEUR
- Zone jaune: Max 12 personnes sans contact
- Zone verte: Max 25 personnes avec contact

PHASE 3
REPRISE DES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES ET TOURNOIS RÉGIONAUX

PHASE 4
REPRISE DU CALENDRIER RÉGULIER ET TOURNOIS PROVINCIAUX



PHASES DE REPRISE DES ACTIVITÉS DE TAEKWONDO QUÉBEC

PALIER ROUGE
Scénario confinement ou entraînements extérieur à 8 personnes maximum sans contact

PALIER ORANGE
Entraînements privés ou bulles familiales intérieur ou 12 personnes à l'extérieur sans contact

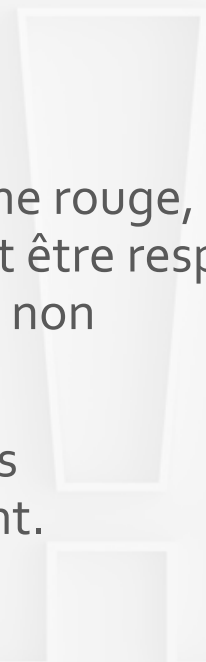
PALIER JAUNE
Entraînements en groupe de 12 maximum à l'intérieur (sans contact) ou 12 à l'extérieur (contacts bref)

PALIER VERT
Entraînements en groupe de 25 maximum à l'intérieur avec contact
Passeport vaccinale 13 ans et plus

À partir du 1^{er} septembre, le passeport vaccinale est obligatoire pour les 13 ans et plus.



PHASES DE REPRISE EN FONCTION DES PALIERS D'ALERTE DU GOUVERNEMENT PAR RÉGION/COULEUR



-Le port du masque est obligatoire à l'extérieur en zone rouge, orange et jaune si la distanciation de 2 mètres ne peut être respecté en tout temps. Il est recommandé en zone verte mais non obligatoire.

Le port du masque est obligatoire à l'intérieur pour les déplacements, il peut être retiré lors de l'entraînement.



PROTOCOLE DE RELANCE DU SPORT ORGANISÉ - LE «AVANT» ET LE «APRÈS»

Table with 7 columns: Measure, Propriétaire d'installation (obligatoire, fortement recommandé, pour en faire plus), Responsable d'activité (obligatoire, fortement recommandé, pour en faire plus). Rows include measures like 'leurs personnes-ressources présentes sur les lieux', 'aire du protocole à mettre en place', 'de papier et crayon au maximum...', etc.

T-ENTRAINEUR
signes de la santé publique rappelés par le responsable de l'activité:
raison si l'on présente des symptômes, si l'on a reçu un résultat positif ou si l'on est considéré comme contact étroit d'un cas de covid-19.

NATEUR
signes de la santé publique et les politiques de l'organisateur sur l'accès possible ou non aux infrastructures.
personne handicapée (ou autre clientèle vulnérable), un accompagnateur est autorisé au besoin à être présent durant la pratique.

IQUE: Se référer au protocole de la fédération.

Table with 6 columns: EUR, Propriétaire d'installation (obligatoire, fortement recommandé, pour en faire plus), Responsables (obligatoire, fortement recommandé). Rows include measures like 'matériel et les surfaces utilisées après chaque pratique de groupe', 'l'entrepôt de matériel et assurer la désinfection du matériel avant son rangement', etc.

T-ENTRAINEUR
domicile directement après la pratique sans flâner et en évitant le covoiturage.
à l'eau et au savon ou avec une solution hydro alcoolique avant de quitter le lieu de pratique et au retour à la maison.

Mesures à suivre avant et après les entraînements

Mesures de prévention

- LISTE DE VÉRIFICATIONS QUOTIDIENNES:
<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Documents/DC100-2161B-liste-sports-loisirs.pdf>
- GUIDE DES NORMES SANITAIRES (MILIEU DU SPORT):
<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Documents/DC100-2161-guide-sports-loisirs.pdf>

CORONAVIRUS (COVID-19)
Mesures de prévention pour la santé des travailleurs et des travailleuses du secteur des activités de loisir, de sport et de plein air

LA DISTANCIATION PHYSIQUE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS :

← 2 m →

 Au travail, de l'arrivée à la sortie	 Pendant les pauses et l'heure du dîner
 Rappelez les règles à la clientèle	 Évitez le contact direct pour les salutations et privilégiez l'usage de pratiques alternatives

LES MESURES D'HYGIÈNE AUSSI :

 Lavez fréquemment vos mains pendant 20 secondes	 Éternuez et toussiez dans votre coude
 Nettoyez les parties touchées des équipements	 Facilitez l'accès aux produits de désinfection

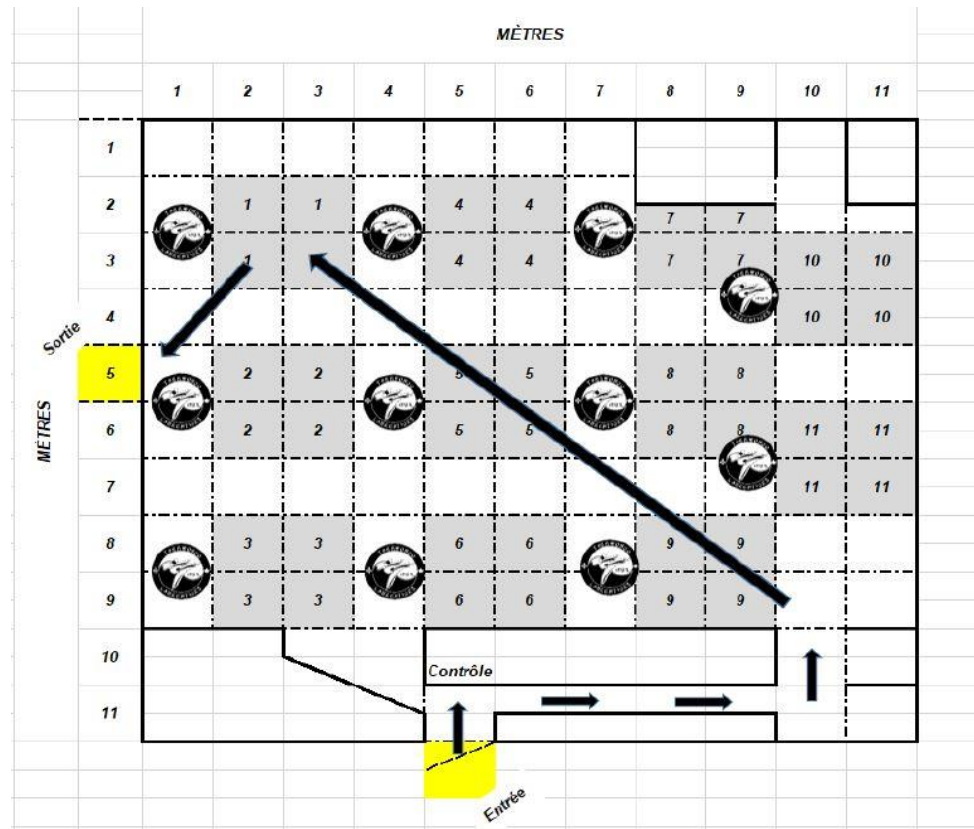
EMPLOYEURS, ASSUREZ-VOUS ÉGALEMENT DE :

 Planifier les horaires afin de respecter la distanciation physique de 2 mètres	 Nettoyer régulièrement les surfaces fréquemment touchées
 Limiter le partage du matériel de jeu	

Ligne d'information COVID-19 :
1 877 644-4545
Pour joindre un inspecteur de la CNESST : 1 844 838-0808

Commission des normes, de l'équité,
de la santé et de la sécurité du travail
[cnesst.gouv.qc.ca/coronavirus](https://www.cnesst.gouv.qc.ca/coronavirus)





Source: Taekwondo Laurentides

EXEMPLE DE PLAN DES LIEUX ET VOIES DE CIRCULATION



Ressources supplémentaires